



Extrait du La CODE (La Coordination des ONG pour les Droits de l'Enfant)

<http://lacode.be/votre-avis-interesse-dei.html>

Votre avis intéresse DEI ! Invitation à participer à une table ronde

- Actualités -

Date de mise en ligne : mercredi 30 septembre 2015

La CODE (La Coordination des ONG pour les Droits de l'Enfant)

DEI-Belgique participe actuellement à un projet européen cofinancé par le programme « Droits Fondamentaux et Citoyenneté » de l'Union européenne. Ce projet s'intitule « Projet Twelve » en référence à l'article 12 de la Convention internationale relative aux droits de l'enfant (CIDE). En vertu de cet article, l'enfant capable de discernement a le droit de dire ce qu'il pense, ce qu'il ressent et ce qu'il souhaite sur toutes les questions qui le concernent. Il a le droit d'exprimer librement son opinion et le droit que celle-ci soit dûment prise en considération. Il a notamment le droit d'être entendu dans toute procédure judiciaire et administrative le concernant et d'y participer activement.

Le projet Twelve a pour but de promouvoir et d'améliorer la mise en oeuvre des principes de l'article 12 de la CIDE ainsi que ceux de la justice adaptée aux enfants. L'objectif est de renforcer et d'harmoniser les conditions de participation des enfants ainsi que les compétences des professionnels qui travaillent en contact avec les enfants aux différents stades de la procédure (travailleurs sociaux, policiers, avocats, magistrats, éducateurs, etc.), en matière pénale (protectionnelle) exclusivement.

La coordination de ce projet est assurée par DEI-Italie, en partenariat avec DEI-Belgique, DEI-Espagne, ARSIS en Grèce, Pulse Foundation en Bulgarie et l'Université de Tartu en Estonie.

Concrètement, le projet Twelve, qui a démarré en octobre 2014, comprend trois phases, se déroulant sur une période de 18 à 24 mois.

Dans un premier temps, DEI-Belgique a réalisé une recherche-action pour évaluer les besoins des enfants et des professionnels concernant le droit de participation des mineurs en conflit avec la loi, d'un point de vue théorique et pratique.

Sur la base des constats faits lors des recherches nationales en Belgique, en Italie et en Espagne, DEI-Italie a élaboré un projet d'outil de formation multidisciplinaire. À ce stade, des tables rondes doivent être organisées dans les 6 pays partenaires, à destination des professionnels concernés, dans le but de perfectionner l'outil en y intégrant les résultats de ces tables rondes.

Enfin, une large diffusion de cet outil (qui sera traduit en sept langues) est prévue au niveau européen et débouchera notamment sur l'organisation d'un séminaire final de présentation.

Dans ce contexte, DEI-Belgique souhaiterait savoir si vous accepteriez, en tant que particulier ou en tant qu'institution, de participer à une journée de réflexion sur le thème de la participation du mineur en conflit avec la loi dans le système de justice juvénile en Belgique, et plus particulièrement en Communauté française. Cette journée est avant tout l'occasion d'un échange, d'un partage d'expériences et de bonnes pratiques pour améliorer la participation des mineurs en conflit avec la loi.

Cette journée pourrait se dérouler soit à Bruxelles, dans les locaux de DEI-Belgique (rue du marché aux poulets 30 à 1000 Bruxelles), soit dans un local de l'UNamur, soit encore au sein de vos bureaux si vous le souhaitez. Elle se déroulerait de 9h30 à 16h30 courant les mois d'octobre ou novembre.

Si vous êtes intéressé, vous pouvez envoyer un mail à l'adresse geraldine.mathieu@defensedesenfants.be pour le

Votre avis intéresse DEI ! Invitation à participer à une table ronde

10 octobre au plus tard. DEI-Belgique reviendra ensuite vers vous avec des propositions de dates via un doodle (au total, cinq journées regroupant une dizaine de participants seront organisées).

N'hésitez pas à partager largement cette information autour de vous !